

**Tagung der Alpenkonferenz**  
**Réunion de la Conférence alpine**  
**Sessione della Conferenza delle Alpi**  
**Zasedanje Alpske konference**

**XIV**

05.08.2016

**TOP / POJ / ODG / TDR**

**A10b**

**FR**

---

**OL: DE**

**LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE AU NIVEAU  
COMMUNAL DANS L'ESPACE ALPIN**

**A**            **Rapport de la Présidence et des organisations ayant le  
statut d'observateur : CIPRA International, Ville des  
Alpes de l'année et Alliance dans les Alpes**

**B**            **Proposition de décision**

**Annexe**

**I.            Appel des communes alpines à la COP21**

## **A Rapport de la Présidence et des organisations ayant le statut d'observateur : CIPRA International, Ville des Alpes de l'année et Alliance dans les Alpes**

### **I. Contexte**

Dans le cadre de la Présidence allemande de la Convention alpine et dans la perspective de la 21<sup>ème</sup> Conférence de l'ONU sur le climat de Paris, une conférence internationale consacrée à la « Lutte contre le changement climatique au niveau communal » a été organisée les 29 et 30 octobre 2015. Cette conférence intitulée « Protéger le climat, maintenant ! Les communes alpines s'engagent » a été organisée et réalisée par les trois organisations ayant le statut d'observateur auprès de la Convention alpine : CIPRA International, l'association « Ville des Alpes de l'année » et le réseau de communes « Alliance dans les Alpes ». La conférence s'est tenue au Centre pour l'environnement et la culture de Benediktbeuern, Bavière, qui était aussi le partenaire de la coopération. Elle a été financée par la Fondation fédérale allemande pour l'Environnement et par le Ministère allemand de l'Environnement. La conférence a été inaugurée par la Ministre bavaroise de l'Environnement Ulrike Scharf. Le Secrétaire général de la Convention alpine Markus Reiterer était également présent à l'inauguration.

### **II. Résultats de la Conférence**

La Conférence internationale a vu la participation de près de 120 représentants de communes et d'organisations à caractère communal de tous les pays alpins. Elle a offert une occasion extraordinaire pour un intense échange d'expériences en matière de lutte contre le changement climatique au niveau communal et d'adaptation au changement climatique.

Les discussions et les interventions ont soulevé de nombreuses questions que se posent les communes au sujet de la réalisation des objectifs de lutte contre le changement climatique: comment une commune peut-elle rallier ses citoyennes et citoyens à la lutte contre le changement climatique? Quels modèles de pensée faut-il battre en brèche? Comment fonctionne la coopération avec l'économie locale? Comment la lutte contre le changement climatique peut-elle être financée à long terme et dans quelles conditions spécifiques doit-elle être mise en œuvre dans les Alpes? Des intervenants de tous les pays alpins ont illustré les défis, les instruments et les recettes adoptées les communes pour réussir dans ce domaine. Il a été traité entre autres de la construction de la gouvernance du climat au sein des administrations

communales, d'un approvisionnement et d'une évacuation des déchets respectueux de l'environnement, de concepts de mobilité durable et de la sensibilisation de la population, y compris des enfants, en vue de la promotion de comportements respectueux de l'environnement.

Dans le cadre d'ateliers pratiques, les acteurs et les experts ont pu échanger entre autres sur la gestion de la lutte contre le changement climatique au niveau communal, les questions de financement, l'implication des entreprises et les modes de vie respectueux du climat dans les Alpes.

A l'initiative des organisateurs, à Benediktbeuern les communes alpines ont lancé un appel aux participants du sommet mondial sur le climat de Paris, qui a été relayé par la Secrétaire d'État parlementaire auprès du Ministère fédéral de l'Environnement Rita Schwarzelühr-Sutter. L'appel pour le climat des communes alpines a été présenté à un large public dans le cadre de la COP 21 de Paris en décembre 2015 par Mme Schwarzelühr-Sutter et Mme Ulrike Scharf, Ministre bavaroise de l'Environnement et de la protection des consommateurs et le Secrétaire général de la Convention alpine, Markus Reiterer. L'objectif de cet appel était de mettre en lumière l'importance particulière de la lutte contre le changement climatique pour la région alpine, de rendre hommage aux importantes initiatives réalisées au niveau communal dans les Alpes, et d'inviter les participants au sommet de Paris à conclure un accord le plus ambitieux et le plus contraignant possible.

### **III. Bilan**

La conférence a montré que les communes jouent un rôle décisif dans la lutte active contre le changement climatique dans l'espace alpin. Il existe déjà une vaste gamme d'initiatives et de mesures au niveau communal. Les villes et les communes ont conscience que la lutte contre le changement climatique et l'adaptation sont la condition essentielle pour garantir la qualité de la vie dans les années et les décennies à venir. La manifestation a montré clairement que les communes sont loin d'avoir épuisé tout le potentiel de la lutte contre le changement climatique dans l'espace alpin. En particulier, il manque un réseau alpin et il faut aussi aménager les conditions locales et dégager des ressources humaines et financières. A la suite de la réunion, la Présidence allemande a proposé de renforcer la lutte contre le changement climatique au niveau communal dans le cadre de la Convention alpine à travers la création d'un partenariat pour le climat des communes alpines. CIPRA, « Alliance dans les Alpes », l'association « Ville des Alpes de l'année » et les autres Parties contractantes, le Secrétariat permanent et les autres observateurs soutiennent cette proposition. Les initiatives des communes et des villes sur le terrain et l'échange entre les acteurs devraient être le pivot et le point d'ancrage du partenariat pour le climat. Dans une première phase, il faudrait

faire le point sur les initiatives déjà existantes, définir les rôles des partenaires et l'implication des Parties contractantes et déterminer les nécessités des communes.

La synthèse des résultats de la Conférence de Benediktbeuern peut être consultée sur les sites suivants:

[www.bmub.bund.de/N52500/](http://www.bmub.bund.de/N52500/)

[www.cipra.org/de/klimatagung2015](http://www.cipra.org/de/klimatagung2015)

## **B Proposition de décision**

### La Conférence alpine

1. salue les efforts accrus en vue de la lutte contre le changement climatique au niveau communal et de l'adaptation, de la part notamment de la CIPRA, d' « Alliance dans les Alpes » et de l'association « Ville des Alpes de l'année » ;
2. remercie la Présidence allemande de son soutien, notamment avec la présentation de l'appel sur le climat des communes alpines à la COP 21 de Paris ;
3. invite les Parties contractantes, les observateurs et le Secrétariat permanent à intensifier sur cette base la coopération des communes alpines pour la lutte contre le changement climatique et l'adaptation, à échanger leurs expériences et à mener des activités communes, par exemple dans le cadre d'un partenariat pour le climat.



alpenkonvention • convention alpine  
convenzione delle alpi • alpska konvencija

**Tagung der Alpenkonferenz**  
**Réunion de la Conférence alpine**  
**Sessione della Conferenza delle Alpi**  
**Zasedanje Alpske konference**

**XIV**

05.08.2016

**TOP / POJ / ODG / TDR**

**A10b**

**FR**

---

**OL: EN**

**ANLAGE/ANNEXE/ALLEGATO/PRILOGA**

**1**



Protéger le climat, maintenant !

## **Un appel des communes alpines et de leurs habitants aux participants de la COP 21**

**Le changement climatique est un phénomène mondial ; l'action locale est primordiale pour lui faire face. Les municipalités constituent un maillon essentiel entre les objectifs nationaux et transnationaux et leur réalisation. Elles sont par conséquent en première ligne dans la lutte contre le changement climatique.**

De par leurs conditions naturelles, les Alpes sont particulièrement touchées par les conséquences du changement climatique. La fonte des glaciers, les épisodes météorologiques extrêmes et les hivers pauvres en neige sont des exemples de ces incidences négatives. Le réchauffement climatique progresse plus rapidement dans les Alpes que sur le reste de la planète. En même temps, l'Arc alpin fait partie des régions les plus développées d'Europe et du monde et contribue lui aussi au dérèglement climatique. Les acteurs des Alpes ont non seulement la responsabilité, mais également les savoir-faire et les ressources nécessaires pour lutter contre le changement climatique, et donner ainsi l'exemple à d'autres régions de montagne.

Les parties contractantes de la Convention alpine ont adopté une série de résolutions comme le Plan d'action climat, dans lesquelles elles s'engagent à réduire les émissions de gaz à effet de serre. Les villes et les communes des Alpes s'impliquent depuis des années pour mettre en œuvre ces décisions et prendre les mesures adéquates. Elles sont conscientes qu'un changement de paradigme est nécessaire. Elles ont la volonté d'agir pour lutter contre les causes et les conséquences du changement climatique. Pour que leurs actions soient efficaces, elles ont besoin du soutien des États, de l'Union européenne et de la communauté mondiale.

Nous, villages et villes des Alpes et organisations non-gouvernementales, appelons donc les Nations Unies et leurs membres qui participent à la 21<sup>e</sup> Conférence des parties de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (COP 21) à adopter un accord contraignant sur le climat et à fixer des objectifs politiques ambitieux pour une action efficace au niveau local dans les villages et les villes. Nous demandons aux Nations unies et à leurs membres un engagement consistant et courageux, ainsi qu'une stratégie claire et concrète de lutte contre les causes et les conséquences du changement climatique qui encouragent les villages et les villes à prendre les mesures adéquates.



Nous, communes des Alpes, attendons des accords de Paris un soutien de notre engagement en matière de lutte contre le changement climatique et de limitation de ses impacts, notamment dans les champs d'action suivants :

- Pour une meilleure promotion des infrastructures et technologies à faibles émissions de carbone par rapport aux systèmes conventionnels néfastes pour le climat ; en privilégiant par exemple les investissements dans le réseau ferroviaire par rapport aux transports motorisés.
- Pour la mise en place de réglementations strictes et le développement de bouquets de services concrets et pratiques à l'attention des communes urbaines et rurales dans tous les champs d'action contribuant à la lutte contre les causes et les conséquences du changement climatique. Les champs d'action pertinents pour les Alpes sont entre autres : les transports locaux et régionaux respectueux du climat, tenant compte du contexte géographique des Alpes, le tourisme respectueux du climat, en particulier dans le domaine du tourisme d'hiver en montagne gravement touché par le changement climatique, la prise en compte des risques naturels (épisodes caniculaires, avalanches, inondations, laves torrentielles, etc.) dans les plans de développement des villages et des villes, les politiques d'achats publics respectueuses du climat, la construction et la rénovation à haute performance énergétique, la production et la consommation soutenables de produits alimentaires ainsi que la production et la consommation soutenables d'énergie.
- Pour l'attribution des aides financières nécessaires et le développement de mesures incitatives pour les villes et les villages qui engagent des actions dans les domaines mentionnés ci-dessus, ainsi que la reconnaissance et la promotion de ces actions.
- Pour la promotion d'un mode de vie soutenable basé sur une consommation responsable des biens et des services.
- Pour la promotion des transferts de connaissances et de l'échange d'expériences au-delà des frontières régionales et nationales, ainsi que le soutien des réseaux de villes et de communes existants.
- Pour la mise en place de démarches participatives et d'une « bonne gouvernance climatique » en matière de protection du climat, avec notamment des réglementations et des procédures de mise en œuvre transparentes associant tous les acteurs pertinents.



Nous, villages et villes des Alpes, nous engageons à contribuer avec nos populations et nos entreprises à réduire les émissions de gaz à effet de serre en adoptant des modes de vie soutenables, en particulier grâce à :

- une contribution active à la réduction de la consommation d'énergie,
- une consommation responsable des biens et des services privilégiant les entreprises locales et les modes de production à faibles émissions de carbone,
- un renforcement des transports publics de proximité pour faciliter la réduction de la part modale des véhicules individuels motorisés au profit des transports collectifs, du vélo et de la marche à pied,
- la réhabilitation des bâtiments publics dans le respect des normes énergétiques basse consommation les plus exigeantes, afin notamment de servir d'exemple pour les investissements privés, ainsi que l'utilisation de matériaux à faibles émissions de carbone tels que le bois, l'argile ou la paille.

Aujourd'hui, nous n'avons pas d'autre solution que d'atteindre un consensus international sur la question du changement climatique. Le sommet climatique de Paris en décembre 2015 devra montrer que nous sommes pleinement conscients des enjeux. Les villages et les villes alpines ont déjà engagé des actions et proposent des solutions locales pour combattre le changement climatique. Ils estiment que la communauté internationale doit adopter le plus tôt possible des modèles de développement économes en carbone et les appliquer de façon cohérente. Ils attendent à ce sujet un engagement clair de la part des Nations Unies et des représentants des gouvernements présents à Paris. Ensemble, nous devons renforcer nos efforts et faire des choix clairs et consistants pour une politique climatique efficace et un avenir vivable.

*La présente déclaration a été rédigée en préparation de la Conférence des communes sur le climat qui aura lieu durant la Présidence allemande de la Convention alpine à Benediktbeuern/Allemagne en octobre 2015.*

CIPRA International

Association « Ville des Alpes de l'Année »

Réseau de communes « Alliance dans les Alpes »